# Marie Moret à madame veuve Laporte, 15 octobre 1894

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

Dequenne, François (1833-1915) *est cité(e) dans cette lettre*
Pascaly, Charles-Jules (1849-1914) *est cité(e) dans cette lettre*
Roger et Laporte *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55
Collation2 p. (185r, 186v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 15 octobre 1894, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33022

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33022?context=pdf

# Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction15 octobre 1894
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireRoger et Laporte
Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

# Description

RésuméAccuse réception de l'exemplaire du *Devoir* et envoie les 45 pages de compte-rendu de l'assemblée générale de la Société du Familistère, à placer dans le nouveau numéro du journal. Sur la composition du numéro et la mise à disposition de tirés à part du compte-rendu de l'assemblée générale pour Dequenne et Cie.

# Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir
Personnes citées

- Dequenne, François (1833-1915)
- Pascaly, Charles-Jules (1849-1914)

Œuvres citées« Association du Familistère. Assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1894 », *Le Devoir*, t. 18, 1894, p. 641-672. [En ligne : http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.18/644/100/774/0/0, consulté le 10 septembre 2021].

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDequenne, François (1833-1915)
GenreHomme
Pays d'origine

- Belgique
- France

ActivitéIndustrie (grande)
BiographieIndustriel belge et français né en 1833 à Tournai (Belgique) et décédé en 1915 à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne). François Dequenne épouse le 12 avril 1859, à Origny Sainte-Benoïte, Rose Esther Allart (1839 - ) avec laquelle il a deux enfants : Charles (1867-1922) et Marie (1869-). François Dequenne est directeur à l'usine de Guise dans les années 1860. Des dissensions au sein de la manufacture le poussent à quitter le Familistère avant de solliciter Godin pour un nouvel emploi en 1871. Il est directeur des constructions puis de la fabrication de l'usine de Guise. Dequenne fait partie des six premiers associés de l'Association coopérative du capital et du travail le 13 août 1880. À la mort de Godin en janvier 1888, il est nommé gérant désigné pour assister Marie Moret, élue administratrice-gérante. Il succède à la veuve du fondateur en juillet 1888 et occupe la fonction jusqu'à sa retraite en 1897.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33022?context=pdf

Il obtient la nationalité française en 1889. La gérance de François Dequenne, très active sur le plan industriel, débute avec l'achèvement des constructions du Familistère de Laeken-les-Bruxelles. Son gendre Louis-Victor Colin lui succède à la gérance de la Société du Familistère.

---

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

---

NomRoger et Laporte
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéImprimerie
BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

---

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33022?context=pdf

Guise Familistère
15 octobre 1894

Madame Vve Laporte,

Je vous confirme ma lettre du 8 courant.

J'ai reçu l'exemplaire du Devoir et vous remercie.

— Par ce même courrier, sous pli recommandé, je vous adresse 40 pages manuscrites composant le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de la Société du Familistère.

C'est par ce document que commencera le prochain numéro du Devoir à mettre en composition.

Comme tous les ans, vous voudrez bien m'en envoyer une double épreuve. Inutile d'adresser une épreuve à M. Pascaly. C'est ici même, dans les bureaux que la double révision se fait.

Disposez le travail comme vous l'avez fait les années précédentes ; faites que l'actif et le passif du Bilan se présentent ensemble au lecteur ; en un mot prenez pour modèle des caractères à employer dans les tableaux de la disposition générale, notre propre travail de l'an passé.

Nous nous efforcerons en activant la composi-

tion de ce document et en m'envoyant la double épreuve que je vous demande, afin que le contrôle se fasse sans hâte, à tête reposée.

Comme précédemment, je mets la composition faite pour le devoir à la disposition de Messieurs Dequenne et Cie, qui très probablement nous demanderont à nouveau un tirage à part de ce compte-rendu.

Agréez, je vous prie, Madame, l'assurance de toute ma considération

Marie Godin

Fichier i